

Programme de surveillance des « Questions sanitaires »

Adoptés en juin 2015 pour chaque sous-région marine, les programmes de surveillance constituent le quatrième élément des plans d'action pour le milieu marin, requis au titre de l'article 11 de la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin ». Ces programmes décrivent les dispositifs de suivi et les modalités de collecte des données permettant d'évaluer l'atteinte du bon état écologique du milieu marin et la réalisation des objectifs environnementaux. Ils sont structurés en 13 programmes thématiques, dont le **programme « Questions sanitaires »**.

Enjeux

➤ **Contamination chimique (Descripteur 9, critère primaire D9C1):** les données collectées vont permettre de suivre le **niveau de contamination des tissus comestibles dans les produits de la pêche destinés à la consommation humaine (poissons, crustacés, mollusques, échinodermes, algues)**. Les substances chimiques à suivre ainsi que leurs teneurs maximales sont listées dans le **règlement (CE) 1881/2006 pour les éléments-traces métalliques, HAPs, PCBs, Dioxines et Furanes** et le **règlement européen « Paquet Hygiène » pour les toxines (DSP, PSP, ASP)**.

➤ **Contamination microbiologique (Descripteur 9, critère national):** les données collectées vont permettre de suivre l'évolution de la contamination microbiologique dans le milieu, tant dans les mollusques qu'au sein des eaux de baignades. Le risque microbiologique, lié aux bactéries pathogènes pour l'homme est encadré par les **règlements CE 853/2004 et 854/2004** pour les mollusques bivalves et par la **directive 2006/7/CE** pour les eaux de baignade.

Structuration

Ce programme est organisé en 3 **sous-programmes**, selon une **répartition thématique (état du milieu, pressions et impacts des activités sur le milieu)** :

- **sous-programme 1 : contaminants chimiques dans les organismes marins** (poissons, céphalopode, crustacés et mollusques) à des fins environnementales comme sanitaires (produits de la conchyliculture et de la pêche). Le SP1 est commun avec le programme « contaminants » et décrit au sein de ce dernier.

→ Pression chimique et impacts associés

- **sous-programme 2 : contamination des coquillages par les phycotoxines** (toxines diarrhéiques, paralysantes ou amnésiantes). La surveillance est effectuée dans les zones de productions (parcs, filières, bouchots, etc) ou dans les zones de pêche professionnelle.

→ Etat biologique

- **sous-programme 3 : contamination microbiologique (E.coli)** dans le biote (mollusques) ainsi que dans les eaux de baignade.

→ Pression biologique et impact associés

Ils reposent sur **7 dispositifs de suivis**, dont **6 existants sans modification à prévoir par rapport à leur vocation initiale** et **1 existant avec des adaptations à prévoir ou nouveaux à créer** pour répondre aux besoins de la DCSMM.

Principaux dispositifs de suivis mobilisés



Ce programme repose sur :

- ✓ Des **suivis côtiers opérationnels et pérennes** de l'Ifremer :
 - Le **Réseau d'observation de la contamination chimique du littoral (ROCCH)** déjà mis à contribution dans le cadre de la Directive-cadre sur l'eau avec des besoins **d'extension vers le large** ou de modification de la stratégie d'échantillonnage pour répondre aux besoins de la DCSMM ;
 - Le **Réseau de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines (REPHY)** déjà mis à contribution dans le cadre de Directive-cadre sur l'eau mobilisé en l'état puisqu'il répond aux objectifs dans le cadre de la **surveillance de la contamination par les phycotoxines dans les mollusques côtier** ;
 - Le **Réseau de contrôle microbiologique (REMI)** mobilisé en l'état puisqu'il répond aux objectifs dans le cadre de la **surveillance de la contamination microbiologique dans les mollusques côtier**.
 - ✓ Des **suivis opérationnels et pérennes** de la **qualité des eaux de baignade de la Direction Générale de la Santé (SISE- baignade)**.
 - ✓ Des **suivis pérennes des plans de surveillances et des plans de contrôles (PSPC)** de la direction générale de l'Alimentation sur **les poissons, mollusques, céphalopodes et crustacés**.
- La collecte d'échantillons de poissons, céphalopodes et crustacés au large sur les campagnes halieutiques menées par l'Ifremer**, avec une mutualisation des protocoles, permettant ainsi d'apporter, à partir des mêmes individus, des données sur les contaminants, les réseaux trophiques et les questions sanitaires.



Coût total de la mise en œuvre (estimation 2014 chiffres en cours de précision)

Coût de la surveillance existante estimée à 5440 K€/an soit 9,6% du coût total annuel estimé de la mise en œuvre de l'ensemble de la surveillance.

Coût pour les évolutions de dispositifs existants et les créations de dispositifs nouveaux est estimé pour le programme « questions sanitaires » à 60 K€/an (Analyse des métaux lourds).

Principales orientations pour le 1^{er} cycle de mise en œuvre (2015-2021)

- S'assurer de la poursuite des dispositifs existants.
- Permettre l'extension de ces dispositifs au large pour la collecte de données hauturières (SP1)

État d'avancement 2016 de la mise en œuvre opérationnelle

Aucun dispositif nouveau n'est créé dans le cadre de la mise en œuvre des sous-programmes (SP2 et SP3) et les dispositifs existants sont mobilisés sans modification. En revanche pour le SP1, un nouveau dispositif est créé via les campagnes halieutiques pour collecter des échantillons de poissons et céphalopodes au large.

Sous-programme (SP)	Action de mise en œuvre	Avancement 2016
SP1 : contaminants chimiques dans les organismes marins	Reprise des dispositifs existants	Réalisée
	Création de dispositifs nouveaux : l'optimisation des campagnes halieutiques menées par l'Ifremer.	En cours
SP2 : contamination par les phycotoxines	Reprise des dispositifs existants	Réalisée
SP3 : contamination microbiologique	Reprise des dispositifs existants	Réalisée

Réalisée

En cours

Non débutée

➤ **Exemple de suivi existant contribuant à la surveillance DCSMM 2016 (SP1)**



Les PSPC de la DGAI sont mis en place annuellement afin de vérifier la conformité des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine par rapport à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de la DCSMM, il est important de tenir compte de ces données car elles portent sur des produits de la mer très variés (poissons, mollusques, céphalopodes et crustacés). Cette hétérogénéité des denrées analysées permet une connaissance plus globale des niveaux de contamination des produits de la mer. La limite de ce dispositif est l'absence de renseignement sur la zone de pêche de chaque échantillon prélevé.

➤ **Nouvelle action mise en œuvre en 2016 (SP1)**

La phase d'essai pour la création d'un nouveau suivi via les campagnes halieutiques de l'Ifremer (IBTS, EVHOE, MEDITS) a permis de collecter des données au large de contaminants métalliques et organiques. Cette phase a également permis d'ajuster ces protocoles de suivi mutualisés sur le terrain et en laboratoire afin de proposer une méthodologie optimisée pour le programme de surveillance (cf. Perspectives 2017 pour la mise en œuvre opérationnelle).

Perspectives 2017 pour la mise en œuvre opérationnelle



➤ Action phare qui sera mise en œuvre en 2017 (SP1)

Mise en place de suivis mutualisés **réseaux trophiques/contaminants/questions sanitaires**, suite à la phase d'essai réalisée en 2015 sur l'optimisation des protocoles des campagnes halieutiques de l'Ifremer sur les 4 sous-régions marines.

Différentes espèces de poissons et céphalopodes seront prélevées selon les besoins. Différents paramètres seront mesurés dans des laboratoires agréés sur chaque échantillon, notamment les niveaux de contaminants chimiques (métalliques et organiques) pour les thèmes « **contaminants** » et « **questions sanitaires** ». Ce protocole permettra une analyse commune aux différents descripteurs concernés (D4/D8/D9), sans modification des campagnes.

Contacts :

- Lynda Saïbi-Yedjer : coordinatrice programme thématique « questions sanitaires » et pilote scientifique du descripteur 9- Anses- DER/UME.

Sources des illustrations : Ifremer

Sigles : IBTS (International bottom trawl Survey); EVHOE (Evaluation des ressources halieutiques de l'Ouest Europe) ; MEDITS (Mediterranean trawl Survey).

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Actualite,41802.html>